

INNOVATION // Si elle représente encore des montants modestes, la finance participative connaît un essor rapide en France et intéresse de plus en plus les acteurs institutionnels.

Le « crowdfunding » en route vers l'institutionnalisation

Emmanuel Schafroth

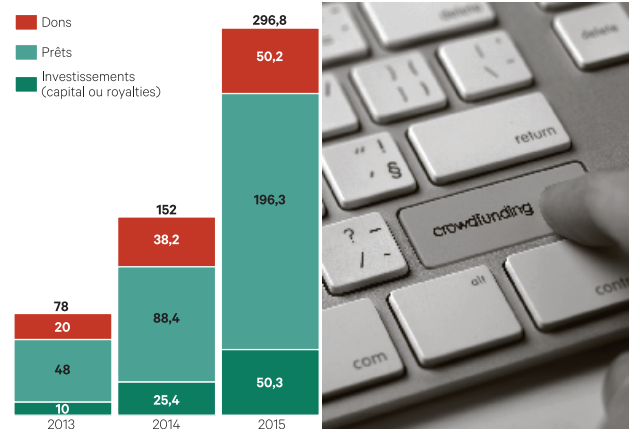
Prés de 300 millions d'euros ! Tels sont les montants levés en France en 2015 par les diverses plateformes de financement participatif, selon le baromètre publié par l'Association Financement participatif France, ce qui représente un doublement par rapport à 2014. On est certes encore loin des sommes brassées par le géant américain Lending Club : 2,6 milliards de dollars de prêts générés sur le seul dernier trimestre de 2015...

Mais les acteurs français du « crowdfunding », encore naissants pour la plupart, intéressent déjà les acteurs institutionnels de la finance. Cet intérêt a de multiples facettes, à commencer par une forme de veille technologique. « L'émergence de la finance participative est une tendance profonde et durable. La technologie permettant un degré de désintermédiation jamais atteint auparavant », rappelle Anne-Sophie Grouchka, directrice de la stratégie et des projets innovants d'Allianz France, qui a conclu en avril dernier un partenariat avec SmartAngels. Chaque fois qu'un de ses clients investit dans un projet proposé sur la plateforme, l'assureur investit le même montant dans un fonds dédié. À ce jour, 1,5 million d'euros ont ainsi été apportés à 11 projets.

« Anticiper les nouveaux risques » Le « crowdfunding » peut aussi apporter aux institutionnels un outil innovant dans leur politique de responsabilité sociale. L'autre partie-

Fonds levés par les plates-formes françaises

En millions d'euros



« LES ECHOS » / SOURCE : SOCIÉTÉS/COMPINN/PHOTO : SHUTTERSTOCK

marier signé par Allianz avec Lendosphere, plateforme de prêt participatif dédiée aux projets d'énergies renouvelables, en témoigne. « En tant qu'assureur, nous devons anticiper les nouveaux risques potentiels et ceux liés à d'éventuelles difficultés dans la transition énergétique en font partie », explique Anne-Sophie

Grouchka. Là encore, Allianz va co-investir dans les projets avec ses clients ou les habitants des collectivités concernées. Cette dimension sociale se retrouve dans la plateforme SPEAR, qui permet aux particuliers d'investir dans une coopérative et de sélectionner les projets solidaires auxquels elle va accorder

des prêts. Le tout avec le soutien de partenaires bancaires, qui vont porter le risque de défaut : le Crédit Coopératif, mais aussi la Société Générale et BNP Paribas. Les quelque 600 sociétés de SPEAR ont ainsi financé 30 projets pour un total de 4,5 millions d'euros. Mais certains acteurs tradition-

« L'émergence de la finance participative est une tendance profonde et durable, la technologie permettant un degré de désintermédiation jamais atteint auparavant. »

ANNE-SOPHIE GROUCHKA
Directrice de la stratégie et des projets innovants d'Allianz France.

nels de la finance voient aussi dans le « crowdfunding » un intérêt plus direct en matière de business, à l'image de Groupama Banque, qui a annoncé il y a un an son intention de consacrer plus de 100 millions d'euros sur quatre ans à des prêts proposés sur la plateforme Unilend. « Pour nous, l'intérêt est d'être plus proche des besoins financiers des TPE et PME, une clientèle qu'il nous est difficile de toucher en direct, explique Bernard Pouy, directeur général de Groupama Banque. Autre élément important, à une époque de taux bas, nous avions des dépôts excédentaires de l'ordre de 350 millions d'euros par rapport aux crédits que nous accordons, et ce partenariat nous permet de rééquilibrer notre activité. » Malgré un démarrage plus lent que prévu, Bernard Pouy reste convaincu que le mouvement du « crowdfunding » est durable. ■

LA PERSONNALITÉ



— Craig Dawson devient responsable Europe, Moyen-Orient, Afrique de Pimco

Nomination pour l'Europe chez Pimco

● SON ACTUALITÉ

Craig Dawson devient responsable Europe, Moyen-Orient, Afrique (EMEA) au sein de Pimco, en remplacement de William Benz, qui prendra sa retraite fin juin, après trente ans de maison. Son remplaçant est aussi un « vétéran », puisqu'il a rejoint la société californienne fondée par Bill Gross en 1999. Pour son nouveau poste, il sera localisé à Londres. « L'Europe est une région stratégique pour Pimco, car les événements liés à la politique, aux États et à la macroéconomie sont un moteur des mouvements de marché qui façonnent l'économie mondiale », explique celui qui, à 40 ans, a dirigé une équipe de 460 employés, répartis dans cinq bureaux et gérant 520 milliards de dollars d'actifs.

● SON PARCOURS

Avant cette nomination, Craig Dawson était responsable de l'activité de Pimco en Allemagne, Autriche, Suisse et Italie ainsi que responsable produit pour l'Europe. Il est titulaire d'un MBA de l'université de Chicago (Booth School of Business).

● LA VISION DU GROUPE

Pimco a identifié trois thèmes clés pour 2016 : une plus faible corrélation entre actions et obligations, un facteur devise plus important et une liquidité de marché réduite. La société doute que « les actions puissent continuer à générer des rendements importants ». Elle est « défensive sur son exposition aux taux » et « privilège le crédit ». ■

Adversaire ou complémentaire de la gestion d'actifs ?

Les deux activités semblent être concurrentes. Mais même le géant BlackRock s'intéresse au « crowdfunding ».

La simplicité d'utilisation des plateformes de financement participatif en font un outil idéal pour les particuliers, en leur proposant une épargne à visage humain. Mais, de plus en plus, elles cherchent à capter l'argent des investisseurs institutionnels, dans le but aisément compréhensible d'atteindre plus vite la taille critique. « Une soixantaine de plateformes de prêt aux entreprises existent en France, mais cinq seulement ont prêté plus de 1 million d'euros en 2015 », rappelle Olivier Goy, fondateur de Lendix. Parmi elles, on retrouve Unilend, qui revendique 16 millions d'euros de crédits accordés après deux ans d'existence, Lendix avec 11,3 millions d'euros prêtés depuis avril, et Lendopolis, qui vient de fêter son 1^{er} anniversaire avec un bilan de 4,3 millions d'euros prêtés à 73 entreprises, soit une moyenne de presque 60.000 euros par PME. Mais ces acteurs estiment généralement que le seuil de rentabilité se situe à partir de 100 millions d'euros prêtés.

Dès le départ, Lendix a mis en place à côté de la plateforme ouverte au public un fonds commun de titrisation (FCT) qui co-investit par défaut à hauteur de 51 % dans les projets. « Cela permet de proposer des dossiers plus importants, avec l'avantage pour l'emprunteur que nous

pouvons garantir la levée de fonds, le FCT complétant le placement si la demande des particuliers est insuffisante », précise Olivier Goy. De son côté, la plateforme Investbook a choisi de proposer des emprunts de type obligataire. « Cela permet à des institutionnels d'investir via un fond obligatoire voire directement, alors que sur les plateformes de prêt l'accessibilité et la cessibilité sont moins fluides puisqu'une titrisation est souvent nécessaire », explique Jean Carvajal, fondateur d'Investbook. Deux statuts coexistent en effet dans le « crowdfunding ». « Les intermédiaires en financement participatif [IFP] peuvent émettre des contrats de prêt entre des individus et des entreprises, qui doivent respecter une double limite : un montant maximal de 1 million d'euros pour l'emprunteur et un investissement maximal de 1000 euros par projet du

côté de l'investisseur, explique Grégoire Dupont, secrétaire général de l'Orias. Les conseillers en investissements participatifs [CIP], qui proposent des titres de capital ou obligataires, sont affranchis de la deuxième condition. »

« Nous ne faisons pas le même métier »

Les plateformes de financement participatif sont en un sens concurrents de la gestion d'actifs traditionnelle. « Nous avons construit une infrastructure de marché très différente du « private equity » classique, ce qui constitue un outil de diversification en capital-amorçage », résume Benoît Bazzocchi, fondateur de SmartAngels. Mais des complémentarités apparaissent aussi et le fonds issu du partenariat Allianz-

SmartAngels est d'ailleurs géré par la société de capital-investissement ID Invest. « Le « crowdfunding » est un vrai sujet de réflexion pour nous, même si nous ne faisons pas le même métier, affirme Alain Esnault, directeur général d'Apicap, qui gère une quarantaine de véhicules d'investissements en non-coté. Nous avons pour nous l'expérience de l'accompagnement des entreprises post-investissement, jusqu'à la sortie ; les plateformes peuvent nous donner accès à une nouvelle clientèle. » Apicap s'apprête ainsi à annoncer un partenariat qui pourrait se traduire dans des logiques de co-investissement.

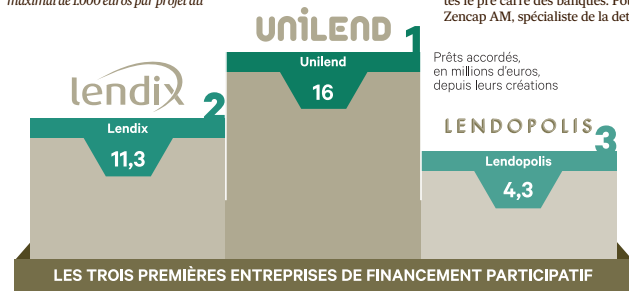
Du côté des plateformes de prêt, c'est une nouvelle classe d'actifs qu'on voit émerger, les plateformes mettant à disposition du marché des segments jusqu'ici restés le pré carré des banques. Pour Zencap AM, spécialiste de la dette

privée, leur offre est une bricole de diversification entrant dans des fonds plus larges. « Nous investissons notamment dans des prêts aux TPE-PME et aux particuliers, des segments que nous jugeons attrayants, mais que nous ne pouvons traiter en direct », Richard Jacquet, président de Zencap AM. La société de gestion a examiné l'offre d'une dizaine de plateformes françaises ou étrangères et, à ce jour, en a retenu trois pour investir dans des dossiers, sans lien capitalistique avec les plateformes elles-mêmes.

Nouvelle finance

Eiffel Investment Group a poussé la logique plus loin en lançant Eiffel eCapital, une offre d'investissement entièrement dédiée au « crowdfunding », piochant dans une centaine de plateformes de prêt internationales. Parmi les premiers clients, le « family office » de Pierre Bergé et Jacques Veyrat, ancien président du groupe Louis Dreyfus.

Le « crowdfunding » devient un métier reconnu et certains acteurs vont jusqu'à prendre des participations dans des plateformes, comme Truffle Capital, qui a investi 3 millions d'euros dans Credit.fr, un des leaders français du prêt. Même le géant BlackRock s'est penché sur le sujet, investissant dans la plateforme de prêts entre particuliers Prosper. Décidément, la porosité entre cette nouvelle finance et l'ancienne est de plus en plus évidente. — E. Sch.



en bref

404 MILLIARDS DE RETRAIT DE LA PART DES FONDS SOUVERAINS

Si le prix du pétrole reste durablement entre 30 et 40 dollars, les fonds souverains risquent de se retirer massivement des marchés actions en 2016. Le Sovereign Wealth Funds Institute évalue ce retrait à 404 milliards de dollars.

Retrouvez notre page gestion d'actifs tous les mardis et sur lesechos.fr/